



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin sur le territoire de la commune de Cartigny, plan cadastral no 9 ;

du 19 novembre 1971

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis de la commune de Cartigny, du 3 novembre 1971 ;

vu le préavis favorable des Archives d'Etat, du 22 octobre 1971 ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 2 avril 1968 ;

A R R E T E

Il est donné le nom de :

Chemin de la Bergerie au tronçon du chemin communal de Cartigny à Laconnex, compris entre la salle communale et la route de la Petite-Grave.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er janvier 1972.

Communiqué à :

Travaux	6 ex.
Police	1 ex.
Intérieur	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

Halland